



RAPPORT ANNUEL 2015

**CONSEIL DE QUARTIER
DE VAL-BÉLAIR**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2015

CONSEIL DE QUARTIER DE VAL-BÉLAIR

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL	4
2.1.	Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	4
2.2.	Les membres du conseil d'administration	4
2.3.	Le territoire du quartier	5
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	6
3.1	Séances ordinaires, extraordinaire et assemblée générale	6
3.2	Invités aux séances du conseil	6
3.3	Demandes d'opinion	6
3.4	Participation à d'autres activités	7
3.5	Résolutions du conseil	8
4.	THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	11
4.1	Actions réalisées par le conseil	11
4.2	Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus	11
4.4	Environnement	12
4.5	Comité « Accueil des nouveaux arrivants »	12
4.6	Comité « Sécurité routière »	13
4.7	Group'Action Val-Bélair	13
4.7	Table de concertation vélo	13
4.8	Statistique des fréquentations des médias sociaux	14
4.9	Autres sujets discutés	14
5.	ORIENTATIONS 2016	15
6.	BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015	15

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2015 aura été une belle année qui nous a paru un peu tranquille. Malgré la température un peu plus fraîche, on est passé à travers l'immense chantier de la réfection de la partie commerciale du Boulevard Pie XI.

Heureusement que la construction résidentielle a ralenti, car il ne resterait plus d'arbres à couper et d'espaces à construire de grandes maisons sur de petits terrains dans le temps le plus court. Ils n'ont plus le temps de faire attention à l'environnement, ce n'est pas grave on replantera des arbres après... S'il demandait partout sur le territoire les mêmes règles de protection du couvert boisé que dans le secteur nord affecté par le RCI on ne trouverait plus le développement Déboisé Royal, mais un véritable Boisé Royal sur la rue Chagall.

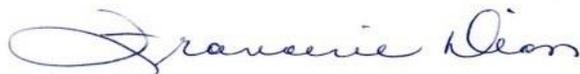
Après plusieurs années d'attente et de discussions, on l'a finalement eu notre école primaire sur la rue de L'Etna. Maintenant, il faut continuer les démarches, car il faut retrouver notre école secondaire avant que les petits grandissent trop vite.

Malgré l'arrivée de tous ces nouveaux résidents et la congestion routière quotidienne, le prochain SRB ne viendra pas à Val-Bélair. Nous avons déposé au conseil de Ville une résolution pour demander l'amélioration du transport en commun sur notre territoire. Pour M. Normand, président du RTC, nous habitons une région éloignée et peu densifiée qui ne justifie pas un autobus toutes les 15 minutes. Ce n'est pas ce qu'on demande, mais seulement d'avoir des parcours qui permettent d'aller vers d'autres secteurs. Il déclare que le rôle du RTC est de répondre aux besoins du client pas de chercher des clients potentiels en créant de nouveaux circuits pourtant il signale que leur clientèle plafonne.

Je remercie tous les membres du conseil de quartier pour leur disponibilité et leur participation à nos réunions. Je souligne la présence de nos 2 membres cooptés, Madame Sabrina Rioux et Monsieur Alain Drolet, votre mandat d'un an est renouvelable, vous savez! Un grand merci à M. Xavier Mercier-Méthé qui a accepté de prendre la relève du conseiller en consultations habituel. Je ne peux passer sous le silence la belle complicité et la bonne collaboration de M. Sylvain Légaré avec le conseil de quartier.

En 2016, il y aura des consultations publiques sur d'autres plans de développement et les aménagements du bassin versant qui bouleverse l'aménagement du territoire. À l'an prochain, il y aura encore de belles discussions à prévoir.

Bonne soirée et au plaisir de vous rencontrer à nos réunions du 3e mercredi du mois sauf en juillet et août.



Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Le conseiller municipal dont le district se situe dans les limites du quartier est également membre du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2015 :

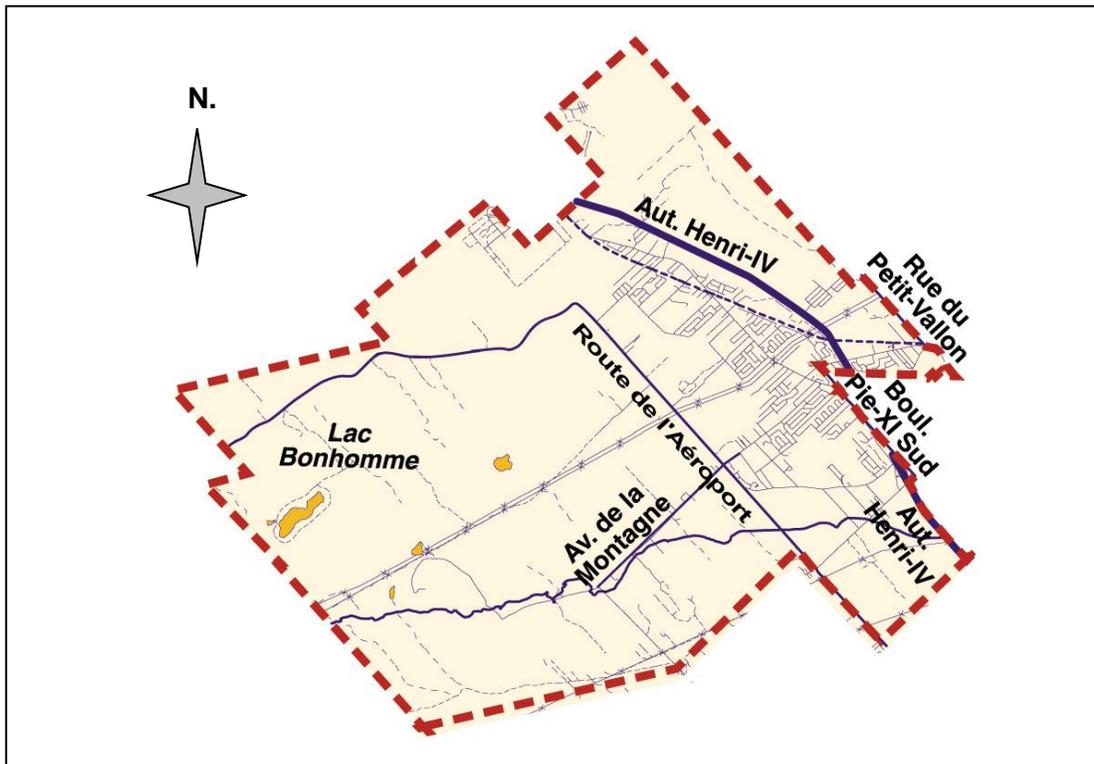
M^{me} Francine Dion, présidente
M^{me} Solange Girard-Déry, trésorière
M^{me} Claudia Rochefort, secrétaire
M. Alain Drolet, membre coopté
M. Gilles Dufresne, administrateur
M^{me} Isabelle Brodeur, administratrice
M. Jean Thibault, administrateur
M. Jocelyn Boudreau, administrateur
M^{me} Sabrina Rioux, membre cooptée

M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair
M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques par intérim
M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques
M. Michel Langlois, secrétaire de soutien

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2016.

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de **10 000 résidences** et une population de **25 531 personnes en 2011**. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



De gauche à droite : Sylvain Légaré, Jean Thibault, Claudia Rochefort, Sabrina Rioux, Francine Dion, Gilles Dufresne, Isabelle Brodeur, Solange Girard-Déry, Jocelyn Boudreau et Alain Drolet.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1 Séances ordinaires, extraordinaires et assemblée générale

Au cours de l'année 2015, le conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires, une assemblée extraordinaire le 25 mars 2015 et une assemblée générale le 15 avril 2015. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Sept demandes d'opinion concernant des modifications à la réglementation d'urbanisme ont été traitées au cours de l'année. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées:

- M^{me} Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme à la division de la gestion du territoire de l'arrondissement
- M^{me} Cathia Vallée, conseillère en planification et en développement des loisirs de l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles.
- M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la division de la gestion du territoire, à la Ville de Québec
- Invités : M^{me} Mélisa Deslandes formatrice à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, M^{me} Émilie Robitaille et M. Frédéric Chartier du groupe de ressources techniques Sosaco et M^{me} Alexandra Morin et M. Emmanuel Savoie travailleurs de rue dans le quartier de Val-Bélair.

3.3 Demandes d'opinion

Les demandes d'opinion qui ont été traitées au cours de l'année sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.5 :

Les numéros des sept résolutions sont les suivantes : 6, 7, 10, 15, 16, 17 et 24.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchant le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Février

Madame Cathia Vallée Projet pour les parcs été 2015

Rencontre comité sécurité routière arrondissement
(Francine Dion et Jocelyn Boudreau)

Mars

Table de concertation sur le réseau cyclable (Jocelyn Boudreau)

Rencontre Comité Sécurité routière (Francine Dion et Jocelyn Boudreau)

Avril

Réunion 5 à 7 de Group'Action Val-Bélair

Septembre

Formation sur l'éthique et la déontologie (Francine Dion et Jocelyn Boudreau)

Novembre

Invité : Monsieur Pierre Bédard vice-président Loisir-Action Val-Bélair

Table de concertation sur le réseau cyclable (Jocelyn Boudreau)

Participation à l'activité reconnaissance des bénévoles

Présentation du profil socio-économique des paroisses à l'église Saint-Gérard
Majella (Jocelyn Boudreau)

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 27 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-15-CA-01	15-01-21	Il est proposé par M. Éric Thibault et appuyé par M. Jocelyn Boudreau d'autoriser l'émission du chèque numéro 130 au montant de soixante-dix dollars à Monsieur Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du mois de décembre 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-02	15-03-18	Il est proposé par Mme Solange Girard-Déry, appuyé par M. Gilles Dufresne, d'appuyer la demande de la création, ainsi que notre participation, à la Table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville de Québec. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-03	15-03-18	Il est proposé par Mme Solange Girard-Déry, appuyé par M. Gilles Dufresne, d'appuyer la demande de consultation sur le PDRC à la Table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville de Québec. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-04	15-03-18	Il est proposé par Mme Isabelle Brodeur, appuyé par Mme Dion que M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques, agira en tant que président d'élections à l'AGA. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-05	15-03-18	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par Mme Claudia Rochefort d'engager des frais allant jusqu'à 100 \$ pour les dépenses de la réunion annuelle. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-06	15-03-25	Sur proposition de M. Jocelyn Boudreau dûment appuyé par Mme Claudia Rochefort, il est résolu par le conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair : d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux critères applicables à un plan de construction ou de modification ou à l'occupation d'un bâtiment ou d'un ouvrage sur les lots numéros 2 149 795, 2 149 827, 2 150 116, 2 150 134 et 2 150 147 du cadastre du Québec, R.C.A.6V.Q. 155, avec les mentions particulières suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Uniformiser la hauteur maximale permise des bâtiments à 9 mètres pour l'ensemble du projet de développement; Majorer considérablement le nombre de cases de stationnement destinées aux visiteurs, 6 cases sont projetées et sont sans doute insuffisantes. <i>Cette proposition a été adoptée par voie de résolution. La résolution est adoptée à l'unanimité</i>
CQVB-15-CA-07	15-03-25	Sur proposition de Mme Isabelle Brodeur dûment appuyée par M. Gilles Dufresne, il est résolu par le conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair : d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction et l'occupation des bâtiments sur les lots numéros 2 149 795, 2 149 827, 2 150 116, 2 150 134 et 2 150 147 du cadastre du Québec, R.C.A.6V.Q. 161. <i>Cette proposition a été adoptée par voie de résolution. La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-08	15-05-20	Il est proposé par M Gilles Dufresne appuyé par M. Jean Thibault que les personnes suivantes soient élues aux postes de présidente M ^{me}

Résolution	Date	Libellé
		Francine Dion, trésorière M ^{me} Solange Girard-Déry et secrétaire M ^{me} Claudia Rochefort. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-09	15-05-20	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau et appuyé M. Gilles Dufresne que M ^{me} Sabrina Rioux et M. Alain Drolet soient acceptés comme membres cooptés pour un mandat d'un an. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-10	15-05-20	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Gilles Dufresne, d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement aux zones 66139Ha et 66302Ha, R.C.A.6V.Q. 164.. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-11	15-05-20	Il est proposé par M. Alain Drolet, appuyé par M ^{me} Sabrina Rioux, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #130) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de février 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-12	15-05-20	Il est proposé par M. Alain Drolet, appuyé par M ^{me} Sabrina Rioux, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #133) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'avril 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>
CQVB-15-CA-13	15-05-20	Il est proposé par M ^{me} Sabrina Rioux, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de trente-six dollars et trente-six sous (chèque #132) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de jus et d'eau lors de l'assemblée de l'AGA. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-14	15-05-20	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par Mme Sabrina Rioux, d'autoriser M ^{me} Francine Dion à transmettre au nom du conseil de quartier de Val-Bélair la lettre d'appui pour supporter la maison des jeunes dans sa demande de financement auprès du Ministère de la Sécurité publique. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-15	15-06-17	Sur proposition de M. Jocelyn Boudreau, dûment appuyé par M. Alain Drolet, Il est résolu par le conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair : d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 66028Fb, R.C.A.6V.Q. 165. Toutefois, le conseil d'administration désire ajouter les commentaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil de quartier de Val-Bélair n'apprécie pas de devoir donner une opinion favorable à un changement de zonage lié à une décision déjà approuvée par le MDDEP; • Il est préférable de conserver les milieux humides intacts tels que la nature les a créés.
CQVB-15-CA-16	15-06-17	Sur proposition de M. Gilles Dufresne, dûment appuyé par M. Alain Drolet, il est résolu par le conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair : d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement aux zones 66144Ip, 66205Fa et 66442Ha, R.C.A.6V.Q.168.
CQVB-15-CA-17	15-06-17	Sur proposition de M. Alain Drolet, dûment appuyée par M ^{me} Claudia Rochefort, il est résolu par le conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair : d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement aux zones 66427Hb, 66437Hb et 66438Ha, R.C.A.6V.Q.170 avec les mentions spéciales suivantes Toutefois, le conseil d'administration désire ajouter les commentaires suivants :

Résolution	Date	Libellé
		<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre d'immeubles de 16 logements; • Avoir un grand souci pour l'environnement en gardant des boisés et les petits cours d'eau
CQVB-15-CA-18	15-06-17	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M ^{me} Sabrina Rioux, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #134) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de mai 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-19	15-09-16	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M ^{me} Claudia Rochefort, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #135) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de juin 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-20	15-10-21	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Jocelyn Boudreau d'autoriser le paiement de trente-quatre dollars (chèque #137) au Registraire des entreprises. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-21	15-10-21	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M ^{me} Sabrina Rioux, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #138) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de juin 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-22	15-11-18	Il est proposé par M ^{me} Claudia Rochefort, appuyé par M. Alain Drolet, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #138) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'octobre 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-23	15-11-18	Compte tenu de l'intérêt que le conseil de quartier de Val-Bélair porte à la table de concertation vélo de la Ville de Québec, il est proposé par M ^{me} Sabrina Rioux, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'accepter et d'appuyer les onze principes que préconise le regroupement, ceux-ci étant présentés en annexe.
CQVB-15-CA-24	15-12-16	<p>Il est recommandé à la majorité au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de modification intitulé «Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute - Saint - Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66433Fb», R.C.A.6V.Q. 176.</p> <p>Toutefois, le conseil d'administration soumet deux commentaires à l'attention de l'Arrondissement et des élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est grandement préférable de protéger une zone humide dans son état naturel lorsqu'elle se retrouve dans le secteur qui est développé au lieu de la compenser en un autre lieu; • Le conseil d'administration déplore le fait d'être informé aussi tardivement, il se retrouve devant un fait accompli.
CQVB-15-CA-25	15-12-16	<p>Attendu que Val-Bélair est le troisième district le plus peuplé de la Ville de Québec et celui ayant le plus de jeunes âgés de 18 ans et moins.</p> <p>Attendu qu'au cours des cinq dernières années, des permis ont été émis pour 1 400 nouveaux logements. Sans service de transport collectif adéquat, il faut compter deux automobiles par logement ce qui augmente la congestion routière ou augmente le nombre d'utilisateurs du transport en commun potentiel.</p> <p>Attendu que la desserte régulière du quartier de Val-Bélair n'a pas été revue en profondeur depuis 75 ans malgré l'évolution du quartier et que les difficultés de déplacement est-ouest de Val-Bélair vers le reste de l'arrondissement persistent.</p>

Résolution	Date	Libellé
		<p>Attendu qu'il est plus facile et plus rapide de se rendre directement à l'Université Laval à Sainte-Foy qu'au centre Saint-Louis sur la rue Racine à Loretteville un trajet de sept kilomètres en automobile contre 20 kilomètres en autobus pour lequel il faut se rendre au terminus des Saules pour remonter vers la rue Racine avec le circuit 87.</p> <p>Attendu qu'un terminus et un Métrobus dans le secteur Loretteville sont projetés depuis 2009 ainsi que des circuits permettant une amélioration notable du transport en commun sur le territoire.</p> <p>Par conséquent, sur proposition de M. Alain Drolet appuyé par M^{me} Francine Dion, le conseil de quartier de Val-Bélair demande la construction du terminus et la mise en place du Métrobus dans un délai raisonnable et appuie M. Sylvain Légaré, conseiller municipal de Val-Bélair dans ses discussions avec le RTC pour l'amélioration du transport en commun à Val-Bélair.</p>
CQVB-15-CA-26	15-12-16	Il est proposé par M ^{me} Claudia Rochefort, appuyé par M. Alain Drolet, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #139) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de novembre 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-15-CA-27	15-12-16	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion appuyée par M ^{me} Solange Girard-Déry, que les réunions du conseil de quartier de Val Bélair, pour l'année 2016, se tiennent le troisième mercredi du mois à 19h 30 soit les 20 janvier, 17 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre, <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

4. THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2015

- Demande de modification de zonage pour différents secteurs;
- Présentation des principaux projets pour 2015 par le conseiller municipal dont réfection du Boul. Pie XI et du vestiaire de la piscine Odysée entre autres (janvier);
- Aménagements projetés dans les parcs pour l'été (février);
- Bâtir un arrondissement favorable aux saines habitudes de vie (mai);
- Portrait du développement domiciliaire (septembre);
- Nouvelle école primaire (octobre);
- Présentation de l'organisme Loisirs-Action Val-Bélair (novembre).

4.1 Actions réalisées par le conseil

Le conseil de quartier a adopté en 2007 un plan directeur pour lequel il a obtenu des sommes pour la réalisation de certains projets suggérés par les citoyens lors des consultations pour l'élaboration du plan de quartier.

Nous avons déjà réalisé des améliorations dans les parcs par l'ajout ou le remplacement de certains équipements dans les parcs de quartier.

L'aménagement d'un parc Multi-Sports était prévu sur le terrain vague en face de l'Aréna 2 Glaces. La préparation du terrain est complétée, mais la plantation reste à faire en raison de multiples contraintes. Ce projet pourrait changer de forme, discussion à venir.

Il reste un petit budget pour l'amélioration de la signalisation à certains endroits telles la Base de Plein Air, la Maison Belle-Eau, un plan avait été préparé, mais des discussions sont en cours concernant le projet d'aménagement dans le parc du Mont-Bélair.

4.2 Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus

Il est toujours impossible de recevoir des représentants du RTC pour parler du transport en commun sur le territoire, mais la présidente a participé à l'élaboration d'un portrait du transport dans le quartier avec l'organisme Group'Action Val-Bélair.

De plus, le conseil de quartier a adopté et déposé une résolution demandant l'amélioration du service du RTC par l'ajout de nouveaux parcours compte tenu de l'augmentation de la population au cours des dernières années. Selon le président du RTC, la mission du conseil de quartier ne concerne pas le transport en commun.

Les Parc-0-Bus affichent presque tous complet et de nombreux véhicules sont encore stationnés dans les rues.

Le service de taxi-bus couvre certaines rues parfois moins éloignées des parcours, mais d'autres dont le Chemin Bélair où sont maintenant établis de nombreux nouveaux résidents qui ne peuvent utiliser ce service accessible sur un itinéraire déterminé. Si les citoyens désirent ce service, ils doivent en faire la demande au RTC ou signer une pétition.

4.3 Environnement

L'environnement constitue toujours un enjeu prioritaire pour le conseil de quartier. Lors des demandes d'opinions pour les changements de zonage surtout ceux concernant les compensations pour les milieux humides que nous devons obligatoirement accepter parce que le MDDELP les a choisis en compensation pour un autre qui a été détruit par un projet souvent domiciliaire. À chaque fois, nous inscrivons notre malaise de se trouver devant des décisions prises ou non discutables.

Une partie de notre secteur est affecté par le règlement du contrôle intérimaire donnant une pause à la construction entre autres du secteur du Golf-de-Bélair même si pour l'obtention des permis le promoteur a du proposer un schéma particulier pour la protection et d'aménagement des cours d'eau et des arbres sur ses terrains. D'autres promoteurs semblent ne pas avoir eu les mêmes consignes, car celui qui développe le Boise Royal a coupé la quasi-totalité des arbres.

4.4 Comité « Accueil des nouveaux arrivants »

Les pochettes pour les nouveaux résidents sont toujours disponibles à la réception du bureau d'arrondissement aux heures d'ouverture.

4.5 Comité « Sécurité routière »

Ce comité est formé de membres de tous les conseils de quartier de l'arrondissement Haute Saint-Charles, il s'est réuni une fois avec la bonne intention de se revoir et de faire une activité en 2015. Le Ministère des Transports du Québec en collaboration avec la Ville de Québec a procédé à l'installation d'un radar photo fixe à l'intersection de l'Autoroute Henri-IV et de l'avenue Industrielle et des radars photo mobiles seront placés en rotation aux emplacements ciblés par la Ville. L'objectif, souhaite Régis Labeaume, est de «rendre les quartiers plus sécuritaires».

4.6 Group' Action Val-Bélair

Cette table de concertation formée par des représentants de groupes communautaires et des collaborateurs de divers secteurs a comme mandat de trouver des solutions pour améliorer la situation des personnes en état de vulnérabilité. Nous avons accueilli une nouvelle intervenante communautaire du CIUSSS.

Un comité de transport a travaillé sur un Portrait du transport pour le secteur de Loretteville, Val-Bélair et Neufchâtel-Est. Ce projet a été financé par trois organismes communautaires. Ce document sera rendu public au moment opportun. Un comité travaille également sur une journée de nettoyage printanier de certains parcs et espaces verts le 7 mai en collaboration spéciale avec l'arrondissement.

En collaboration avec la Bibliothèque Félix Leclerc depuis janvier nous présentons des conférences une fois par mois sur différents sujets.

Il vise également le retour d'un point de services du CLSC dans notre secteur en raison de l'augmentation de la population et de la difficulté de se rendre au CLSC à Loretteville surtout en transport en commun.

La cuisine collective existe toujours une fois par mois, elle cuisine pour 20 personnes.

4.7 Table de concertation vélo

Vous savez qu'il existe 27 conseils de quartier en activité à la Ville de Québec ? Chacun travaille pour la qualité de vie de son territoire. Toutefois la mission de base n'empêche pas les initiatives plus globales, c'est ainsi qu'est né un regroupement de revitalisation de la réalité du vélo au travers la ville. Ce comité réunit, à chacune de ses rencontres, une vingtaine de personnes représentant les différents conseils de quartier. Le but premier de ces rencontres est de pouvoir faire de ce regroupement un interlocuteur valable dans le développement du réseau cyclable à Québec. Au fil du temps, plusieurs principes de développement ont été votés par les conseils de quartier et nous espérons voir une réelle volonté de la part de nos élus dans le futur du réseau. Je vous laisse certaines grandes lignes d'action de cette table.

Adoption des principes par les conseils de quartier, état de la situation :

1. Présentation de la carte des endroits dangereux à Québec:
Priorisation ?
2. Arguments «économiques» en faveur des pistes cyclables.
3. Consultation de la ville pour son plan d'aménagement et de développement
4. Sondage de la ville et «Mon Trajet»

Présence de la Table de concertation sur les médias sociaux.

4.8 Statistique des fréquentations de la page Web

La page Web qui est hébergée sur le site internet de la Ville de Québec a été visitée à plusieurs reprises par des personnes différentes.

4.9 Autres sujets discutés

Lors de nos réunions mensuelles, des citoyens nous ont interpellés sur différents sujets auxquels nous avons répondu ou les avons dirigés vers la personne la plus habilitée à répondre à leurs demandes. Nous avons reçu également des questions dans notre boîte courriel, M. Mercier-Méthé a répondu et transféré les demandes.

5. ORIENTATIONS 2016

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie dans le quartier.

La qualité de vie de nos citoyens dans notre quartier, l'aménagement de nos quartiers la qualité des services offerts à nos résidents et être à l'écoute de nos citoyens demeurent nos principaux objectifs pour 2016.

6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au 1^{er} janvier 2015, le solde au compte était de 487 \$. S'est ajouté une subvention de la Ville de Québec de 1 015 \$. De ce montant, ont été dépensés 754 \$ afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. Le solde au 31 décembre 2015 était de 748 \$.